

Les E3C ou l'échec du bac Blanquer

Le SNFOLC s'oppose à la réforme Blanquer du baccalauréat qui, par la place importante donnée au contrôle continu, transforme un examen national, premier grade universitaire, en diplôme local de fin d'étude, à la valeur toute relative, puisqu'elle dépendra de la réputation de l'établissement où il aura été préparé.

Le SNFOLC condamne les épreuves communes de contrôle continu (E3C) :

- ▶ elles imposent des progressions communes pour chaque discipline au détriment de liberté pédagogique des professeurs,
- ▶ elles attribuent aux chefs d'établissement la responsabilité du choix des sujets d'examen subordonnant ainsi le pédagogique à l'administratif,
- ▶ elles sont organisées sans les garanties de sérieux nécessaires (pas d'obligation de prévoir des salles « format examen », pas de nécessité de vérifier l'identité des candidats, pas de double surveillance prévue pendant le passage des épreuves, pas de consignes claires données en cas de tentatives de fraude...),
- ▶ elles vont multiplier le nombre de sujets que chaque professeur va devoir corriger puisque chaque établissement, voire chaque classe aura les siens,
- ▶ elles doivent se dérouler sans banalisation des créneaux horaires pour les autres classes. Or, avec des épreuves d'E3C durant deux heures et des cours de 55 minutes, le même professeur ne pourra pas, pendant dix minutes, à la fois finir de surveiller les épreuves d'examen et accueillir ses élèves des autres classes. Cela prouve que le bac Blanquer vise à supprimer les harmonisations et les remboursements de déplacement, la correction se fera chez soi avec son propre ordinateur, le ministre compte non seulement sur le matériel informatique des enseignants mais aussi sur leur travail sans fin !

Le SNFOLC dénonce les conditions dans lesquelles la réforme est mise en œuvre

Alors que les premières épreuves communes de contrôle continu doivent se dérouler en janvier 2020, les professeurs n'ont toujours pas accès à la banque nationale des sujets. Les procédures permettant aux candidats en situation de handicap de bénéficier d'aménagement des conditions d'épreuves ne sont toujours pas connues. Il est prévu une

correction dématérialisée des copies alors que les professeurs n'ont reçu jusqu'à présent aucune formation en la matière.

Pour toute réponse aux questions que posent légitimement les personnels, le ministère se contente de dire qu'il s'en remet à « l'intelligence collective » des équipes. En clair il se défait de ses responsabilités sur l'échelon local afin d'imputer aux professeurs et aux chefs d'établissement les dysfonctionnements multiples qui ne manqueront pas de se produire.

Le baccalauréat Blanquer était supposé simplifier l'examen. En réalité, il ne fait que le compliquer et le rendre illisible comme si le ministère avait choisi de mettre en place un dispositif volontairement non viable afin que les enseignants finissent par réclamer eux-mêmes son remplacement par de simples devoirs conçus et corrigés par le professeur de la classe.

Contre cette logique de destruction du baccalauréat, le SNFOLC revendique le retour à un examen national fondé sur des épreuves disciplinaires, ponctuelles et terminales. Le SNFOLC invite les personnels à se réunir, à s'opposer à l'ensemble des contre-réformes, à décider la grève, comme à la RATP, à partir du 5 décembre. Dire STOP ensemble !



MARMELADE BLANQUER